

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 17 mai 2017

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 102 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Patrick BORE - Nicole BOUILLOT - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriatî DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Noro ISSAN-HAMADY - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Xavier MERY - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Emmanuelle SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Claude VALLETTE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Kheïra ZENAFI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Loïc BARAT représenté par Jacques BESNAÏNOU - Mireille BENEDETTI représentée par Mireille BALOCCO - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick BORE - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sandrine D'ANGIO représentée par Jeanne MARTI - Monique DAUBET-GRUNDLER représentée par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Pierre DJIANE représenté par Michèle EMERY - Frédéric DOURNAYAN représenté par Emilie DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET représentée par Martine RENAUD - Martine GOELZER représentée par Dominique DELOURS - Annie GRIGORIAN représentée par André GLINKA-HECQUET - Michel ILLAC représenté par Martine MATTEI - Nathalie LAINE représentée par Régine GOURDIN - Gisèle LELOUIS représentée par Dany LAMY - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Guy MATTEONI représenté par Emmanuelle SINOPOLI - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Frédéric COLLART - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Claudette MOMPRIVE représentée par Grégory PANAGOUDIS - Virginie MONNET-CORTI représentée par Nathalie FEDI - Yves MORAINÉ représenté par Gérard CHENOZ - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI - Patrick PADOVANI représenté par Michel AZOULAI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Marine PUSTORINO-DURAND représentée par Patrick PAPPALARDO - Jean ROATTA représenté par Guy TEISSIER - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Christyane PAUL - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO représentée par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick GHIGONETTO - Lionel VALERI représenté par Andrée GROS - Josette VENTRE représentée par Albert GUIGUI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Mireille BALLETTI - Jean-Pierre BAUMANN - Sabine BERNASCONI - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Michel CATANEO - Catherine CHAZEAU - Laurent COMAS - Michel DARY - Jean-Claude DELAGE - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Bruno GILLES - Georges GOMEZ - Bernard JACQUIER - Laurent LAVIE - Eric LE DISSÉS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Marie MUSTACHIA - Didier PARAKIAN - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Véronique PRADEL - Stéphane RAVIER - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Eric SCOTTO - Nathalie SUCCAMIELE - Maxime TOMMASINI - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 17 Mai 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 2 Juin 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**DEEN 007-595/17/CT**

**■ Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Team Henri Fabre anciennement dénommée Association Inovsys - Approbation d'une convention**

**Information du Conseil de Territoire**

**DPEATSV 17/15423/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Bureau de la Métropole sera prochainement saisi du rapport présenté ci-après pour information au Conseil de Territoire.

Dès 2005, à l'annonce des très fortes ambitions de développement d'Eurocopter, Ex-MPM a orienté ses projets d'aménagement de Parcs d'activités à Marignane et Saint Victoret vers les besoins de la filière aéronautique afin de permettre l'accueil de fonctions ou de sous-traitants devant quitter le site de Marignane et l'implantation de nouvelles entreprises souhaitant développer relations commerciales et synergies avec Eurocopter.

Le Projet Henri Fabre né en fin d'année 2011 à la suite de la Conférence Régionale de l'Industrie Provence-Alpes- Côte d'Azur, traduit la volonté commune des acteurs de déployer et mettre en cohérence des initiatives concrètes au service du développement industriel de la région. Sa dynamique repose en effet sur une démarche collective réunissant sur un « cœur de zone », les entreprises, les acteurs du monde de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Objectif de l'association TEAM Henri Fabre (TEAM signifiant Technologies et Expertise en Advanced Manufacturing)

L'Association a pour objet de structurer le tissu industriel sur le modèle d'entreprise étendue : plus collaboratif, multi filières et favorisant l'innovation. L'objectif est l'amélioration de la compétitivité de l'ensemble des filières industrielles de la région Provence Alpes Côte d'Azur notamment pour les PME.

Ce développement se concrétise par l'émergence et l'animation de pôles d'excellence en Advanced Manufacturing, dans les domaines de la Mécanique, des Matériaux, des Procédés et de l'ingénierie numérique et virtuelle.

L'Association permet aux partenaires privés et publics de mettre en synergie leurs expertises, de partager des ressources, des compétences et des projets et de se mettre en réseau avec tous les acteurs de l'innovation et de la recherche.

L'Association a également pour objet la prise à bail, l'aménagement et la sous-location de tous locaux nécessaires à la réalisation de son objet social.

L'Association favorise l'innovation collective et la mise en place de toutes actions transverses favorisant la performance industrielle entre les acteurs des filières « marché » présentes en Provence Alpes Côte d'Azur au travers, notamment :

- une mutualisation de moyens ;
- une mise à disposition d'expertise ;

**Signé le 17 Mai 2017**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 2 Juin 2017**

- un accompagnement des acteurs dans leur projet de croissance ;
- une mise en réseau pour favoriser les opportunités de business, d'alliances ou de montée en gamme ;
- et une offre de formation adaptée.

L'Association développe une offre de services pour les grandes entreprises et les PME sur les axes suivants :

- intelligence industrielle et partenariats ;
- expertise technique et performance industrielle ;
- plateformes technologiques ;

L'Association assure avec le Comité pour le Développement Territorial, la cohérence avec les objectifs des membres en lien avec :

- l'aménagement du territoire ;
- la formation et le développement des compétences ;
- l'attractivité et la promotion à l'international.

Dans le cadre de son activité d'offre de services, d'offre de formation et de sous-location, l'association peut réaliser des prestations de service à but lucratif.

Les membres s'engagent à concourir à la réussite de l'association.

L'association peut réaliser tout acte civil ou commercial se rattachant directement ou indirectement à son objet. Une convention avec la SAS Inovsys permet de définir les conditions de fonctionnement entre ces 2 structures.

### Résultats 2016

L'année 2016 a marqué la 1<sup>ère</sup> année d'existence de l'association Team Henri Fabre. Durant cette année, l'association s'est employée à développer ses actions autour de 3 volets :

- Faire Monter en compétences les PME / ETI : Mise en place opérationnelle des plateformes mutualisées du Technocentre Henri Fabre qui a été inauguré le 23 septembre dernier. 7 groupes de travail ont donné naissance aux premiers projets collaboratifs multifilières : fabrication additive métallique, nano revêtements anti corrosion ...
- Accompagner la diversification d'entreprises en croissance sur les filières clés de la région : Organisation des 1ers et 2èmes rdv Business Industrie (décembre 2015 et décembre 2016) avec les 6 grands donneurs d'ordre régionaux (Airbus Helicopters, EDF, CEA, Thales Alenia Space, Thales Underwater Systems, DCNS) et plus de 80 PME/ETI de la région.
- Excellence industrielle : montage d'une solution Open Innovation, rapprochement avec le centre de recherche Carma, mise en place d'un PIA PERF Henri Fabre soutenu en octobre 2016.

### Actions 2017

Les actions de 2016 seront maintenues et 3 nouvelles actions seront développées :

- Le sourcing technologique : identification des besoins technologiques incontournables des filières industrielles aéronautiques, spatiales, navales et bio médicales. Une fois les besoins identifiés, la Team HF apportera un appui matériel pour favoriser le développement de ces technologies en mettant à disposition des industriels des plateformes technologiques adaptées. L'identification de ces besoins concourt à consolider et à valider le besoin d'un Technocentre plus vaste (10 000 m<sup>2</sup> à horizon 2020)
- L'offre « Fertilisation croisée, diversification des marchés et Open Innovation » : Si la région PACA compte quelques grands donneurs d'ordre dans les filières de l'énergie, aéronautique, naval ... certaines filières sont quant à elles peu ou pas tirées par un leadership industriel local (ex : bio médical), rendant compliqué leur montée en gamme et leur développement.

Actions :

Rédition des rencontres Business Industries

Création et animation d'une plateforme d'open innovation inter filières

Mobilisation des industriels en inter filières pour renforcer l'attractivité territoriale et pour favoriser l'implantation d'entreprises à enjeu sur le territoire

- Le déploiement de l'offre emploi-formation :

Identification de plus de 500 formations sur le territoire, identification des besoins des industriels afin d'adapter les dispositifs de formation, construire des modules sur de nouvelles compétences

...

Equipe dédiée au projet

En sus des personnels à disposition par les partenaires industriels (5 pers), l'association emploie 2 salariés à temps plein :

- Un responsable technique Mécanique Matériaux et Procédés (MMP) qui a pour mission d'être l'expert technique et opérationnel de l'axe MMP ;
- Un PMO/ responsable communication qui s'occupe du suivi opérationnel de la gestion du projet, du suivi des finances et de la communication interne et externe du projet.

Budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel 2017 de 1.274 460 euros est en baisse par rapport au budget prévisionnel 2016, 1.436 723 euros.

	BUDGET PREVISIONNEL 2017	BUDGET PREVISIONNEL 2016
Achats	153 695	343 187
Services extérieurs	397 036 (dont 216 020 location Technocentre)	304 036
Autres services extérieurs	130 940	70 000
Impôts et taxes	2 000	2 000
Charges de personnel	155 213	155 000
Mises à disposition personnel (CCIMP, AH, EDF)	435 576	562 500
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 274 460</b>	<b>1 436 723</b>
Vente de prestations de services	453 884	503 473
Subventions d'exploitation Direccte	100 000	100 000
Subventions d'exploitation CR Paca	70 000	85 000
Subventions d'exploitation CD 13	35 000	45 000
Subventions d'exploitation Métropole AMP :	130 000	130 000 (dont 80 000 CT1)
Subventions d'exploitation Commune(s)	20 000	
Autres produits de gestion dont cotisations	30 000	10 750
Mises à disposition personnel (CCIMP, AH, EDF)	435 576	562 500
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 274 460</b>	<b>1 436 723</b>

Pour mémoire, la subvention 2016 du CT1 d'un montant de 80 000 euros prévoyait 30 000 euros pour le financement d'actions de lancement du Technocentre.

Signé le 17 Mai 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 2 Juin 2017

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

**Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

**OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS,**

**Entendues les conclusions du rapporteur,**

**CONSIDERANT**

- Que conformément à la stratégie de développement économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence axée sur les économies productives et de la connaissance, le projet Henri Fabre représente un enjeu majeur pour la Métropole Aix-Marseille-Provence en termes de développement économique et d'emploi ;
- L'intérêt de soutenir la dynamique industrielle engagée sur le Technoparc des Florides et de l'intensifier dans le cadre du projet Henri Fabre.

**DELIBERE**

**Article unique :**

Le Conseil de Territoire Marseille Provence prend acte du projet de délibération du Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence relatif à l'attribution d'une subvention de 50 000 euros au titre de l'année 2017 à l'association TEAM Henri Fabre.

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 17 Mai 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 2 Juin 2017